

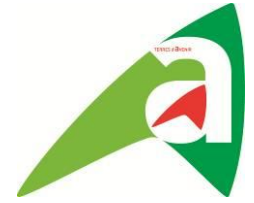
PROJ'HAIES



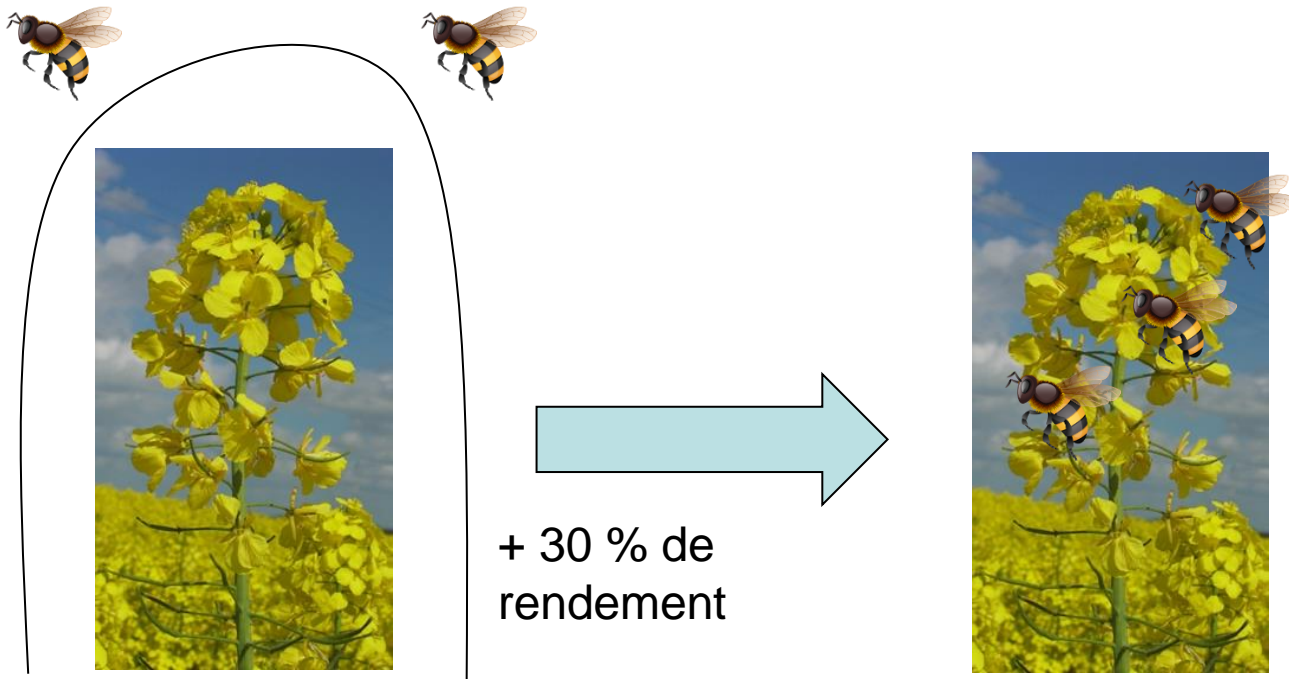
TERRES d'aVENIR



Quelques chiffres



En expérimentation



En plein champs

Sur 150 parcelles de 27,5 % à 45 % d'augmentation de rendement en rapport avec population de pollinisateur quantifié

Sur tournesol : en moyenne 20% de rendement en plus

Source : CNRS observatoire de Chizé

Construction du projet



Objectifs



- Enjeu sociétal : agriculteur au cœur de l'aménagement du territoire, communication grand public...
- Enjeu économique : conserver le revenu
- Enjeu agro-environnemental : pollinisateurs, auxiliaires

D'une initiative des exploitants à un projet de territoire



Contenu et objectifs



Les Infrastructures Agro-écologiques

Haies

Implantations d'essences locales d'au moins 6 espèces différentes

+ 3 Km
(≈ 3 ha)



Bandes tampons et bandes jachères

Mélanges multi-espèces avec légumineuses et plantes à fleurs pour les bandes tampons



+ 10 ha

Couverts d'interculture

Mélanges multi-espèces maintenus jusqu'à floraison et détruits ou récoltés dans des conditions non-défavorables à la faune sauvage



Prairies temporaires

Mélanges prairiaux multi-espèces avec légumineuses et plantes à fleurs

+ 7 ha



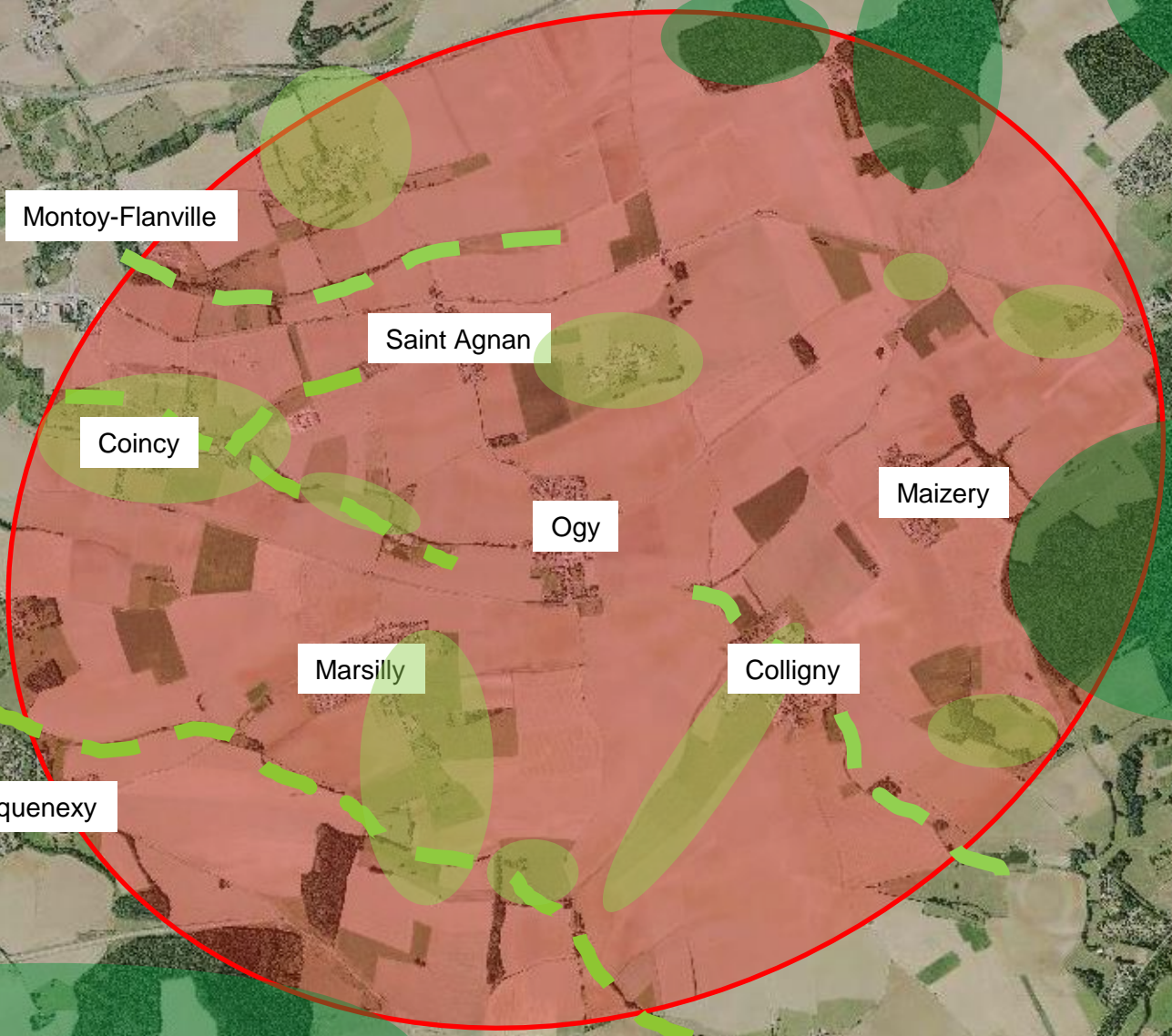
Jachères et bords de champs

Implantés pour favoriser auxiliaires, pollinisateurs et faune sauvage

= 20 ha d'IAE

2 % de la SAU existante

Environ 1600 ha de SAU



Montoy-Flanville

Saint Agnan

Coincy

Ogy

Marsilly

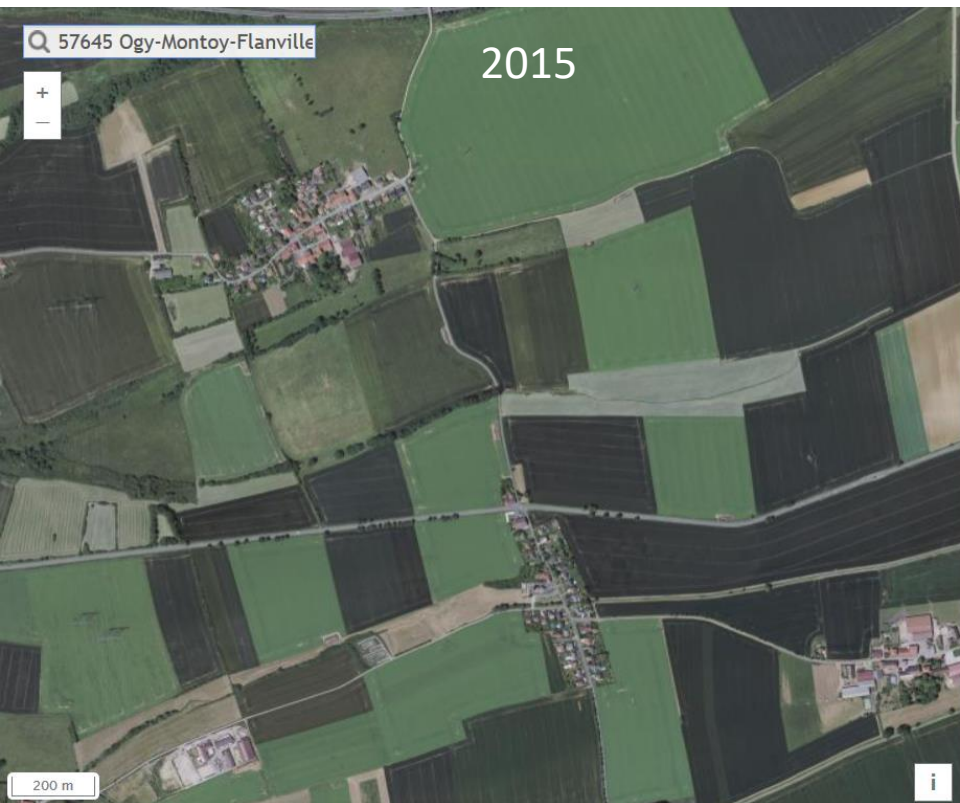
Colligny

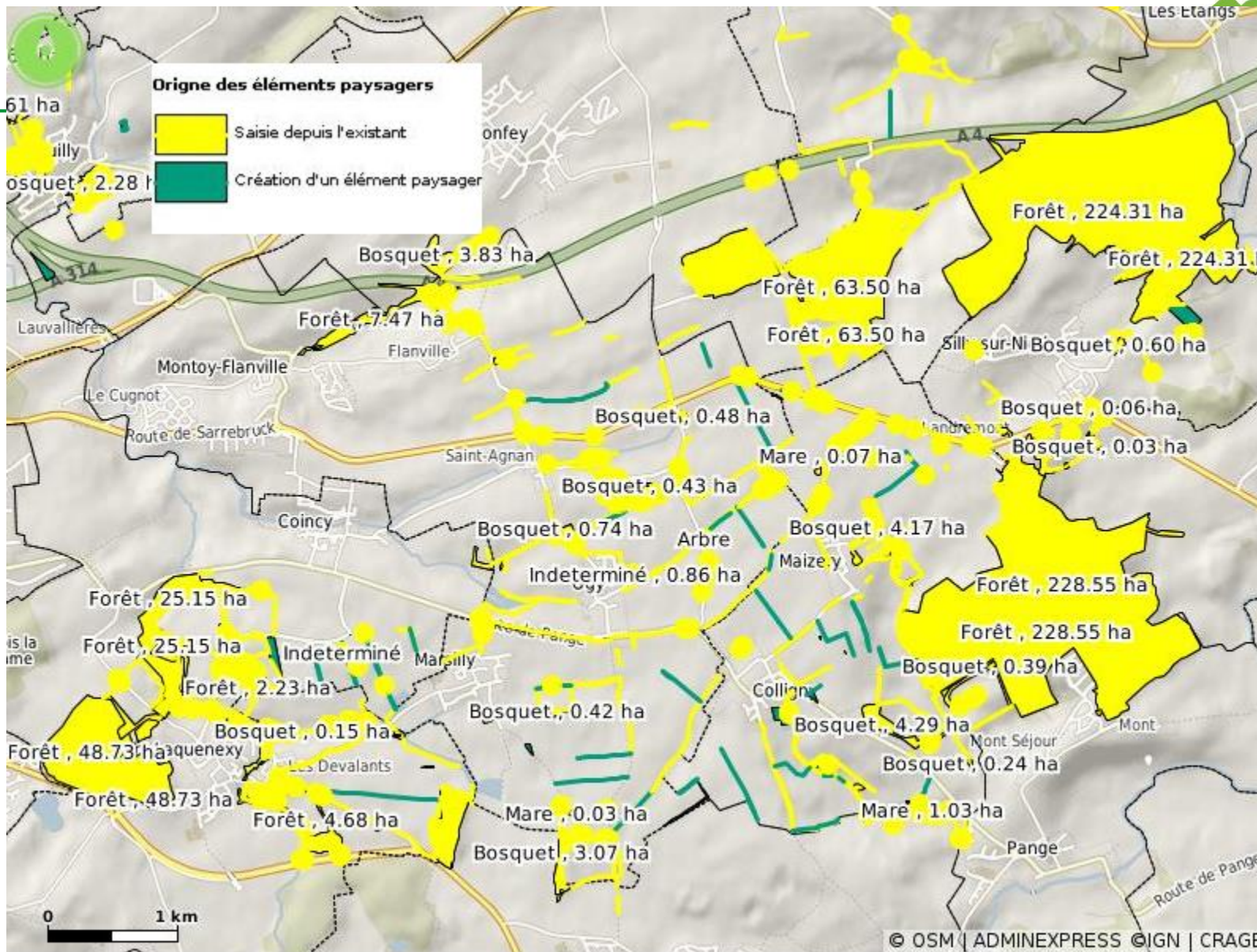
Maizery

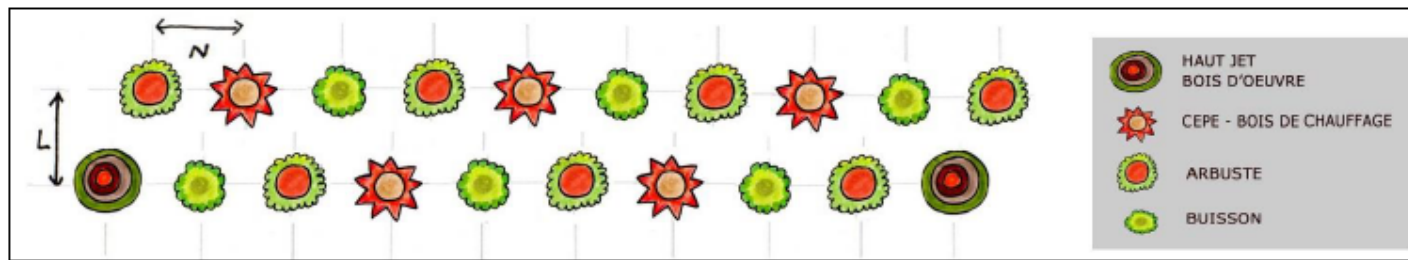
Ars Laquenexy

Silly sur Nied

Eléments paysagers











N = 1m; L = 0,6m

Paillage : Rouleau de feutre biodégradable. Largeur 2m

Tableau des espèces :

	Couleur	Type	Protection	Espèce	
	Jaune	Arbre d'œuvre	2 piquets acacia 1,5m 1 filet ht 1,20	Alisier torminal (<i>Sorbus torminalis</i>)	6
				Merisier (<i>Prunus avium</i>)	6
	Vert	Arbre recépé	2 piquets bambou 1m 1 filet ht 0,60	Charme (<i>Carpinus betulus</i>)	14
				Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>)	14
				Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	14
				Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	14
	Orange	Arbuste	2 piquets bambou 1m 1 filet ht 0,60	Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>)	11
				Comouiller sanguin (<i>Comus sanguinea</i>)	11
				Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i>)	11
				Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	11
				Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)	11
				Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	11
	Bleu	Buisson	2 piquets bambou 1m 1 filet ht 0,60	Baguenaudier (<i>Colutea arborescens</i>)	10
				Camérisier à balai (<i>Lonicera xylosteum</i>)	10
				Fusain d'Europe (<i>Euonimus europeaeus</i>)	10
				Rosier rouillé (<i>Rosa rubiginosa</i>)	10
				Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	10
				Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>)	10
				Viome lantane (<i>Vibumum lantana</i>)	10
					204

Réalisations



Réalisations



Des moments conviviaux mais aussi d'échanges



Réalisations



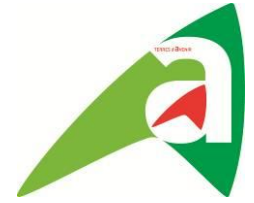
Implantation de
couverts
d'interculture
mellifère



Suivis



Communication



PROJ'HAIES



Et une page facebook



Des haies pour la santé de l'écosystème



Dans le cadre d'un projet volontaire d'aménagement du plateau agricole d'Ogy, des agriculteurs se sont retrouvés pour planter leur première haie. Comme autrefois.



Ils sont tous volontaires et ils ont participé à une opération plantation de haie à Ogy. Ces agriculteurs s'engagent à replanter également sur leurs terres agricoles. Photo DR

Depuis le printemps dernier, des exploitants du secteur d'Ogy se sont mobilisés pour répondre à un appel à projets de la région Grand Est. Cela en cohérence avec la communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange. Leur objectif : recréer des aménagements paysagers sur leurs parcelles pour favoriser les pollinisateurs et les prédateurs naturels des ravageurs des cultures.

Vendredi, à l'invitation de la Chambre d'agriculture de la Moselle, ils ont profité d'une formation encadrée par l'association alsacienne, Haies Vives.

Charmes, tilleuls, cornouillers, prunelliers... Plus de vingt espèces d'arbres d'origine locale composent les 100 premiers mètres de haie. Des plantations rendues possi-

bles grâce au financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la Dréal Grand Est et du programme baptisé *Plantons 3 millions d'arbres en France*.

Une formation encadrée par l'association alsacienne Haies Vives

progresser leurs pratiques. Ainsi, ils prennent en compte les attentes sociétales de ce secteur

périurbain et les contraintes économiques qui les freinent parfois dans leur volonté d'innover», explique Anne Barth, conseillère spécialisée au sein du service agronomie environnement de la Chambre d'agriculture.

De nouvelles haies, des bandes enherbées favorisant les pollinisateurs viendront bientôt compléter les éléments paysagers existants et recréer des continuités écologiques sur le territoire.

Travaillons à préserver la nature



La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) engage une série d'actions cohérentes et transversales autour de différents thématiques (cours d'eau, biodiversité, ...) s'intégrant dans un projet global de territoire.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la CCHCPP a intégré la compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Celle-ci comporte quatre missions distinctes : l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien de cours d'eau, la défense contre les inondations et la restauration des sites aquatiques et des zones humides.

La transfert de la GEMAPI aux communautés de communes permet d'avoir des maîtres d'ouvrage capables d'intervenir partout. Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était assurée soit par les communes, soit par des syndicats de rivière ou le score par le département. Mais de nombreux cours d'eau ne faisaient l'objet d'aucune gestion. Désormais, lorsqu'il sera nécessaire de mettre en place des actions pour préserver les ressources en eau, celles-ci seront faites de manière concertée et cohérente sur tout un territoire (le bassin versant) au lieu d'actions isolées menées par différents acteurs.

La GEMAPI dans notre intercommunalité

Le territoire intercommunal peut être divisé en quatre secteurs. Pour l'essentiel, il s'agit du bassin versant de la Nied (Nied française, Nied allemande et Nied réunie) et dans une moindre mesure, du ruisseau de la Canier (au nord), du ruisseau la Bevoitte (au nord-ouest) et du ruisseau de Vallières (à l'ouest). Depuis janvier 2017, une commission

d'élus prépare l'exercice de cette nouvelle compétence, et notamment, détermine ses modalités de gestion, identifie et s'approprie les problématiques du territoire. Les actions sont menées progressivement, secteur par secteur. Les opérations à réaliser sont déjà déterminées pour le bassin versant des Nied. La CCHCPP adhère au Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied (issu de la fusion des quatre syndicats qui existaient auparavant sur les différents tronçons de la Nied) à la place des 12 communes qui y adhéraient déjà. Le Conseil Communautaire du 25 janvier 2018 a fait le choix de rétrocéder la compétence GEMAPI au SEV3Nied, pour la totalité de son territoire présent sur le bassin versant des Nied, soit 18 communes.

Pour ce qui concerne les trois autres secteurs, la Communauté de Communes exerce en propre la compétence GEMAPI. Les réflexions sont actuellement en cours sur ces secteurs.

Lutter contre les inondations et les coulées de boue

En 2016, sur le territoire de la CCHCPP, près de 14 communes (sur 28) sont touchées par des phénomènes de ruissellement. En cause : les épisodes pluvieux intenses (notamment en février et juin 2016) avec pour conséquences des inondations et des coulées d'eaux boueuses.

Les communes ont donc souhaité mettre en place une politique de prévention afin de limiter à l'avenir les conséquences de tels événements. La CCHCPP s'est proposée pour réaliser une étude

intercommunale visant à définir les enjeux et à trouver des solutions pour réduire ces risques.

Cette étude, soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a démarré le 26 janvier dernier et se déroulera jusqu'à l'été 2018. Elle permettra notamment de proposer des solutions techniques rustiques et hydrauliques ajustées à chaque situation : adaptation des pratiques agricoles, création de zones tampons, réduction de la production d'eau de ruissellement par l'infiltration dans le sol, aménagement de zones d'expansion de crues et/ou de ralentissement dynamique sur le bassin versant et/ou en lit majeur. A noter qu'en parallèle, une étude similaire initiée en 2017 par les communes de Ogy-Montoy-Fiamville et Retonfey est actuellement en cours. L'objectif de cette étude est de diminuer l'ala inondation provoqué par le débordement du ruisseau, de Vallières suite à des ruissellements.

Préserver la biodiversité

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange mène des actions concourant à la préservation du cadre de vie et de l'environnement sur son territoire.

Aussi, à l'annonce début 2017 d'un appel à manifestation d'intérêt « Trame verte et bleue Grand Est en faveur de la biodiversité » lancé par l'Etat, l'Agence de l'Eau et la Région Grand Est, la CCHCPP a souhaité proposer un projet sur l'ensemble de la trame paysagère du territoire intercommunal.

La Trame verte et bleue correspond aux liaisons existantes (ou à créer) entre les éléments verts (forêts, haies, bandes enherbées...) et les éléments bleus (cours d'eau, zones humides) du paysage. Ces éléments constituent les habitats de nombreuses espèces animales et végétales, souvent à protéger en raison de leur vulnérabilité. Ces liaisons (corridors écologiques) peuvent prendre la forme de haies, bandes enherbées, ripisylves (végétation bordant es cours d'eau), arbres replantés, fossés, réseau de mares, passages à faune... Elles permettent d'améliorer l'état de conservation des milieux naturels et des espèces.

Plusieurs projets liés à la Trame verte et bleue ont émergé depuis début 2017 sur le territoire, notamment celui d'un groupement d'agriculteurs du secteur de Puche (plateau de l'est messin), celui du Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy, et plus récemment celui de la Commune de Coigny. La CCHCPP s'est positionnée comme coordinateur de la démarche Trame verte et bleue à son échelle. Un premier comité de pilotage a initié cette démarche avec tous les partenaires du projet.

Prochaine étape de cet ambitieux projet : le lancement d'une étude de diagnostic territorial servant à affiner la connaissance du territoire. Elle permettra de proposer un plan d'actions sur les zones les plus vulnérables du territoire en lien avec les différentes thématiques cibles précédemment.



Sébastien Mongh
Agriculteur à Puche

Vous êtes l'un des initiateurs d'un ambitieux projet visant à améliorer la biodiversité de nos campagnes. Quel a été l'élément déclencheur de votre démarche ?

J'ai découvert l'existence dans les Deux Sèves d'un plateau de 40 000 hectares, véritable « laboratoire vivant », où les avantages de la réintroduction de la biodiversité étaient étudiés. D'innombrables points positifs ressortaient. L'idée a germé de consacrer 1 000 à 2 000 hectares pour faire cela ici. Un appel à projet, lancé par l'Agence de l'Eau, sur l'amélioration de la biodiversité sur ce secteur est arrivé à point nommé pour lancer notre action. Nous nous sommes réunis à une douzaine d'agriculteurs. Chacun a donné son accord pour fournir un peu d'espace pris sur les terres agricoles pour recréer de la biodiversité. Un partenariat avec la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy est venu officialiser notre démarche volontariste.

Comment cela se concrétise-t-il ?

Fin 2017, nous avons suivi une formation sur l'intérêt des haies sur le territoire. Nous étions 13 personnes et nous avons conclu la journée en plantant les 100 premiers mètres de haie. Nous plantons uniquement des essences locales (comme le sureau, l'aubépine, le cornouille...) Les oiseaux pourront venir y nicher et se nourrir des graines qu'ils y trouveront toute l'année. Nous projetons aussi d'installer des jachères mellifères (fréquentées par les abeilles pour fabriquer le miel). Ainsi, les abeilles pourront trouver des espaces où butiner durant les beaux jours. Nous envisageons à terme d'implanter au moins 3 km de haies et plusieurs hectares de jachères mellifères disséminés sur tout le territoire. Enfin, des coins de parcelles seront laissés à l'état sauvage pour que la nature s'y développe librement.

Tout ce projet se déroulera sur plusieurs années avec l'accompagnement d'un technicien spécialisé. En tant qu'agriculteurs, nous souhaitons nous impliquer dans un territoire où il fait bon vivre, qui soit accueillant pour la faune tout en répondant aux exigences de l'agriculture de demain.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

